



Organisation des Nations Unies

CONFERENCE DE PRESSE DES NATIONS UNIES DU MERCREDI 13 AVRIL 2016

Félix Prosper Basse : Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, Membres de la presse, Auditeurs de Radio Okapi, Bonjour et bienvenue à ce rendez-vous hebdomadaire des Nations Unies.

- **Activités des Composantes de la MONUSCO**
- **Activités de l'Equipe-pays**
- **Situation militaire**

Activités des Composantes de la MONUSCO

Lutte contre l'exploitation et les abus sexuels :

La Coordonnatrice spéciale pour l'amélioration de la réponse de l'ONU à l'exploitation et aux abus sexuels, Jane Holl Lute, effectue du 11 au 16 avril 2016, une visite de travail en République démocratique du Congo.

Sa visite en RDC intervient après celle qu'elle a effectuée en République Centrafricaine. Au cours de son séjour qui la conduira également dans l'Est du pays notamment Goma et à Beni, Mme Lute rencontrera plusieurs autorités gouvernementales à Kinshasa, dont les ministres de la Défense, du Genre, des Affaires étrangères, etc. du système des Nations Unies. Elle se rendra également où elle s'entretiendra avec les autorités provinciales congolaises et onusiennes.

La nomination de Mme Lute en février 2016 par le Secrétaire général des Nations Unies fait partie d'une série de mesures en cours issues de l'analyse faite par le Secrétaire général des réflexions du Groupe d'examen indépendant externe de haut niveau sur les abus et l'exploitation sexuels des forces internationales de maintien de la paix en République centrafricaine qui a soumis son rapport le 17 décembre 2015.

Le Secrétaire général des Nations Unies s'est engagé à faire en sorte que les questions systémiques, la fragmentation des efforts et les autres faiblesses identifiées trouvent une réponse rapide, afin de maintenir la confiance sur laquelle reposent tous les engagements internationaux.

En 2016, Mme Lute appuiera les efforts en cours du Secrétaire général et les dirigeants des bureaux, départements, fonds et programmes de l'ONU pour mieux harmoniser les opérations de maintien de la paix et les systèmes de protection des droits de l'homme et renforcer la réponse des Nations Unies aux cas d'exploitation et d'abus sexuels.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org – tél. +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Vous trouverez d'autres informations dans sa notice biographique qui vous sera distribuée à la fin de la conférence.

Protection de l'Enfant :

Durant le premier trimestre de l'année 2016, la Section Protection de l'Enfant de la MONUSCO a documenté 557 violations graves des droits de l'enfant dans le contexte du conflit armé en RDC. Ces violations ont été commises sur 513 enfants; soit une moyenne d'environ 171 enfants victimes par mois et près de 5 à 6 victimes par jour.

Les groupes armés sont responsables de 98% de ces violations contre les enfants. Les auteurs les plus persistants, comme en 2015, sont les FDLR (responsables pour 209 cas), suivi par les Mayi-Mayi Nyatura, Rahiya Mutomboki, FDP (ex-Mayi-Mayi Shetani), NDC Cheka et NDC Rénové, et FRPI.

Parmi les 557 cas documentés, 457 enfants qui ont été séparés ou se sont échappés des groupes armés dans les provinces de l'Ituri, Haut-Uélé, Nord et Sud-Kivu. 54% de ces enfants avaient moins de 15 ans au moment de leur recrutement. Ceci constitue un crime de guerre. Parmi les enfants séparés, la Section a dénombré 96 enfants qui ont été utilisés comme combattants et 23 filles victimes de violence sexuelle durant leur association. Une grande partie de ces enfants a été principalement associée aux FDLR/FOCA et RUD, Nyatura, FPD, Mutomboki, FRPI, UPDI et UPCP.

En raison de violences liées au conflit, principalement dans le Nord-Kivu, 36 enfants (13 filles et 23 garçons) ont été tués ou mutilés par les parties au conflit. FDLR FOCA, ADF, FRPI et Nyatura sont encore une fois responsables pour la majorité des victimes. Six enfants ont perdu la vie durant des échanges de tirs entre les groupes armés et la force armée nationale. Treize enfants ont été blessés par des restes explosifs de guerre tels que les grenades.

En outre, un total de 43 cas de viol et violences sexuelles perpétrés sur des mineurs dont un garçon, ont été documentés durant la période couvrant les mois de janvier, février et mars 2016. Les groupes armés sont responsables de 62% des cas. Il s'agit des FRPI, FDLR-FOCA, Force Populaire pour la Démocratie, FDLR-RUD, NDC/Cheka, Nyatura et UPDI. La documentation a aussi révélé que 16 agents de l'état s'étaient rendus coupables de viol et violences sexuelles sur des enfants.

La Section note avec beaucoup de satisfaction les avancées considérables enregistrées ce trimestre dans le domaine de la lutte contre l'impunité. En effet, quatre éléments des FARDC, dont deux capitaines, un agent de la PNC et un ancien élément du M23 ont été reconnus coupables par les tribunaux militaires de Kamina (5) et Bukavu (1) pour viol contre des fillettes âgées entre 3 et 16. Ils ont été condamnés à des peines de prison allant de cinq à 16 ans et à payer des dommages-intérêts aux survivantes. Au moins neuf FARDC et un des éléments de la PNC sont actuellement en état d'arrestation dans le Haut-Uélé, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika pour le viol présumé de filles âgées entre 7 et 17 ans. Les survivantes bénéficient actuellement de l'assistance des partenaires de l'UNICEF. De même, le leader d'un groupe armé qui serait responsable de recrutement d'enfants se trouve en état de détention au Sud-Kivu depuis le 2 février 2016, ce qui représente un grand pas en avant pour rendre les recruteurs d'enfants redevables.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : basse@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochie@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org – tél. +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Ces condamnations envoient un message fort et sans équivoque aux responsables de violations graves des droits de l'enfant qui mettent délibérément en péril la vie et le bien-être des enfants. La Section Protection de l'Enfant en collaboration avec les autorités étatiques et ses autres partenaires s'engage à mettre tout en œuvre afin que leurs agissements ne restent pas impunis.

La MONUSCO travaille en étroite collaboration avec les FARDC pour transporter 22 enfants, dont la plupart ex-associés à des groupes armés, de la prison d'Angenga à Goma en vue d'assurer leur réunification familiale et faciliter leur réintégration dans la communauté.

Du 1er janvier au 10 avril 2016, l'Equipe spéciale des Nations Unies sur les enfants et les conflits armés et les partenaires de protection de l'enfant ont procédé à une opération de vérification de l'effectif de la force armée nationale. Cette opération a concerné 11.177 éléments des FARDC. A l'issue de l'opération, 201 enfants, âgés de 13 à 17 ans, ont été identifiés et ont été séparés avant d'être officiellement recrutés par la force nationale. Ces enfants, ont approché les FARDC dans les différentes provinces du pays dans le cadre de la campagne de recrutement de l'armée et sont restés avec les FARDC pour des périodes allant de quelques jours à quelques mois.

Police MONUSCO :

Dans le cadre des projets à impact rapide de la MONUSCO (QIPs), la Police MONUSCO vient de remettre officiellement plusieurs ouvrages à la Police nationale congolaise.

A Rutshuru, a eu lieu le vendredi 8 avril 2016, la cérémonie de remise des clés de quatre ouvrages réhabilités par la MONUSCO, à l'Administrateur du territoire représentant le Gouverneur de la province du Nord-Kivu.

La remise de ces quatre Projets à impact rapide de la MONUSCO rentre dans le cadre des efforts conjoints de restauration de l'autorité de l'Etat dans le territoire de Rutshuru, dont la mise en œuvre a été appuyée par le Bureau MONUSCO de Goma.

Initiés par la Police de la MONUSCO, la réhabilitation de ces commissariats et sous-commissariat ont coûté 105.574 dollars américains.

Les autorités congolaises présentes à cette cérémonie ont remercié la MONUSCO pour son œuvre de la stabilisation et de la restauration de l'autorité de l'Etat, avant de demander aux bénéficiaires d'en faire un bon usage.

En Ituri, ce sont les sous-commissariats d'Aveba et de Kagaba qui ont été inaugurés. Construits avec l'appui de la Police MONUSCO, ces sous-commissariats obéissent au même plan architectural.

Chaque commissariat comporte 9 bureaux dont 1 pour le commandant du commissariat, 2 cellules de garde à vue pour séparer les femmes des hommes et une salle de réception. L'alimentation électrique est assurée par des panneaux solaires. Le coût de réalisation de chaque sous-commissariat est de 94.920 dollars américains.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : basse@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochie@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org – tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Ces projets à impacts rapides (QIPs) se situent dans les zones abandonnées ou libérées par les groupes armés. Ils participeront à la restauration et l'extension de l'autorité de l'Etat, par le renforcement des capacités opérationnelles de la PNC dans la Province de l'Ituri, en général et celles de la chefferie de Walendu Bindi en territoire d'Irumu en particulier.

Droits de l'Homme :

Note du BCNUDH sur les principales tendances des violations des droits de l'homme au cours du mois de mars 2016

Dans le cadre de son mandat, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo (RDC) assure une surveillance étroite de la situation des droits de l'homme à travers le territoire congolais et procède à des analyses des tendances relatives à cette situation dans le pays. Ces tendances sont régulièrement partagées avec les autorités congolaises afin qu'elles prennent les actions nécessaires, y compris traduire en justice les auteurs des violations des droits de l'homme documentées par le BCNUDH, et sont présentées de manière mensuelle à la conférence de presse hebdomadaire des Nations Unies.

Durant le mois de mars 2016, le BCNUDH a documenté 410 violations des droits de l'homme sur le territoire de la RDC, ce qui représente une hausse par rapport au mois de février 2016 au cours duquel 332 violations avaient été enregistrées. Les provinces les plus touchées restent celles de l'Est de la RDC (301 violations et 427 victimes), à savoir les provinces du Nord-Kivu (181 violations), de l'Ituri (66 violations), de la Tshopo (23 violations), du Haut-Uélé (17 violations) et du Sud-Kivu (14 violations). Les provinces de l'Ouest du pays ont enregistré 108 violations des droits de l'homme ayant causé au moins 161 victimes. Les types de violations les plus rapportés au mois de mars 2016 sont les atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne (109 violations et 305 victimes), les atteintes au droit à l'intégrité physique (107 violations et 159 victimes), les atteintes au droit de propriété (82 violations) et les atteintes au droit à la vie (81 violations et 118 victimes), dont 22 violations et 29 victimes d'exécutions sommaires et extra-judiciaires par des agents de l'État.

Les agents étatiques (PNC, FARDC, ANR et autres autorités administratives) ont été responsables, sur l'ensemble du territoire de la RDC, de 265 violations ayant fait 388 victimes. Parmi les agents de l'Etat, les principaux auteurs des violations des droits de l'homme documentées au cours de ce mois par le BCNUDH sont les agents de la PNC qui sont responsables de 114 violations des droits de l'homme ayant fait 223 victimes. Les militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) sont, quant à eux, responsables de 110 violations ayant fait 130 victimes.

Les combattants de l'ensemble des groupes armés ont été responsables de 145 violations des droits de l'homme ayant fait au moins 200 victimes. Parmi les groupes armés, les combattants des Forces de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) sont les principaux auteurs des violations des droits de l'homme rapportées durant le mois de mars 2016 avec 44 violations ayant fait 27 victimes, suivis des combattants des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) qui sont responsables de 31 violations ayant fait 37 victimes.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : basse@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochie@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org – tél. +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Au cours du mois de mars 2016, le BCNUDH a documenté 46 violations des droits de l'homme liées à la restriction de l'espace démocratique sur l'ensemble du territoire congolais. Ces violations des droits de l'homme ont été commises principalement dans les provinces du Tanganyika (13 cas), suivie par les provinces du Nord-Kivu (sept cas), du Haut-Katanga (six cas), de la Tshopo et du Kongo-Central (cinq cas chacune).

Les violations les plus rapportées sont les atteintes à la liberté de réunion pacifique (14 cas), suivies par les atteintes à la liberté d'opinion et d'expression (12 cas) et celles au droit à la liberté et à la sécurité de la personne (11 cas). De manière inquiétante, le BCNUDH a documenté trois cas d'atteinte au droit à la vie affectant six personnes, dont cinq victimes d'exécution extrajudiciaire. Ceci porte à 429 le total de violations des droits de l'homme en lien avec la restriction de l'espace démocratique documentées depuis le 1^{er} janvier 2015.

Concernant les cas liés à la restriction de l'espace démocratique enregistrés au cours du mois de mars 2016, les membres de la société civile (57 victimes) et ceux de partis politiques (24 victimes) sont les principales victimes desdites violations. A l'instar du mois précédent, le BCNUDH reste vivement préoccupé par les restrictions à la liberté d'expression dans le pays et la sécurité de ceux qui expriment des opinions divergentes sur les actions du gouvernement ou la volonté prêtée au Président de la République de réviser la Constitution.

Durant le mois de mars 2016, le BCNUDH a documenté 18 victimes adultes de violences sexuelles tout comme le mois précédent. Ces violations ont principalement été commises au Haut-Lomani (cinq victimes) et au Nord-Kivu (trois victimes). Les agents de l'État ont été responsables de 14 victimes de violences sexuelles au mois de mars 2016, dont huit victimes par les agents de la PNC et quatre victimes par les militaires des FARDC. Les combattants des groupes armés seraient, quant à eux, responsables de quatre victimes de violences sexuelles, à savoir les combattants des FRPI (deux victimes) et des Maï-Maï (deux victimes).

Le BCNUDH note avec satisfaction que selon les informations mises à sa disposition, au mois de mars 2016, au moins 14 militaires des FARDC et quatre agents de la PNC ont été condamnés pour des actes constitutifs de violations des droits de l'homme sur tout le territoire de la RDC.

Le BCNUDH a enregistré cinq cas de décès en détention dans les prisons des provinces du Kongo-Central (deux), du Kasaï oriental, du Haut-Katanga et du Nord-Kivu (une chacune). Ces décès sont notamment causés par un manque d'accès aux soins médicaux appropriés par les détenus et à la malnutrition.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : basse@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org – tél. +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Activités de l'Equipe-Pays

Inquiétudes pour des milliers de personnes fuyant les violences dans la zone de Mpati au Nord-Kivu

Le Coordonnateur Humanitaire en République démocratique du Congo (RDC) exprime sa grande préoccupation quant au sort réservé à plus de 35 000 personnes forcées de fuir la zone de Mpati dans le Territoire de Masisi, Province du Nord-Kivu, à la suite d'affrontements armés entre l'armée congolaise et les groupes armés.

Depuis le 27 mars, cinq sites des personnes déplacées internes ont été vidés, forçant des milliers de personnes à trouver refuge dans les villages environnants. Bien que certaines personnes aient commencé à regagner les sites, la situation reste volatile et très préoccupante.

« Les derniers jours ont été difficiles pour les personnes déplacées forcées de quitter les sites, empêchées par les forces en présence de retourner dans ces sites, et incapables d'obtenir l'assistance humanitaire dont ils ont besoin. Je suis profondément préoccupé par la situation », a déclaré le Coordonnateur Humanitaire, Dr Mamadou Diallo.

L'accès à la zone a été difficile, notamment en raison des combats. Cependant, depuis le 4 Avril, un certain nombre d'organisations humanitaires ont pu atteindre la zone pour évaluer les besoins. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), chargé de coordonner la réponse humanitaire, dirige une mission dans la région de Mpati.

Rein Paulsen, Chef de Bureau OCHA en RDC, réitère l'importance d'un accès sans entrave aux personnes dans le besoin.

La violence au Nord-Kivu, affectant à la fois les civils et les organisations humanitaires, est en hausse depuis fin 2014 entraînant de nouveaux déplacements. Ces derniers surviennent dans un contexte de diminution du financement humanitaire alors que les besoins restent importants. Au cours des récentes opérations militaires dans la région de Mpati, les menaces de fermeture forcée des sites de déplacement ont inquiété les acteurs humanitaires. Même si la communauté humanitaire et les autorités du Nord-Kivu se sont entendues sur une stratégie visant à diminuer le nombre de sites de déplacement au Nord-Kivu, les menaces de fermeture forcée des sites demeurent préoccupantes. Le sujet fait l'objet d'un engagement de haut niveau, y compris par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon lors d'une récente mission en RDC.

Dr Diallo entend s'assurer que la fermeture des sites respecte les standards internationaux sur les personnes déplacées. Lors d'un forum de haut niveau tenu le 5 avril à Kinshasa, il a rappelé que même si la RDC a le droit de fermer les sites, la communauté humanitaire doit à veiller à ce que « ces fermetures soient en conformité avec les obligations internationales de la RDC ». Il a ajouté que la communauté humanitaire est prête à aider les autorités congolaises à identifier les solutions possibles.

« Ces solutions doivent être ancrées dans la Convention de Kampala », a déclaré Dr Diallo en référence à la Convention de l'Union africaine sur la protection de l'assistance aux personnes déplacées en Afrique à laquelle la RDC est partie.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : basse@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org – tél. +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

La Province du Nord-Kivu compte environ 781 000 PDI, dont environ 30% sont répartis dans les 53 sites de déplacement. La zone de Mpati regroupe sept sites de déplacement qui accueillent plus de 45 000 personnes déplacées.

FAO : Des silos métalliques hermétiques pour un meilleur stockage des céréales et légumineuses

Huit forgerons représentant les groupements de producteurs et gestionnaires d'entrepôts ainsi que des inspections de l'agriculture, pêche et élevage et du développement rural viennent de finaliser une formation pratique sur la fabrication de silos métalliques hermétiques.

Organisée à l'Institut National de Préparation Professionnelle, la formation sur cette nouvelle technologie de stockage des grains s'inscrit dans le cadre du projet d'« Intégration des initiatives de réduction des pertes alimentaires pour les petits exploitants dans les zones à déficit vivrier », financé par le Gouvernement suisse, et mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) dans les provinces du Kongo Central et du Kwilu.

A l'issue de cette formation d'une durée d'un mois, il est prévu que chaque forgeron fabrique 25 silos pilotes. A leur tour, ils formeront d'autres artisans basés dans leur territoire d'origine.

Les silos métalliques hermétiques sont l'une des technologies utilisées pour améliorer les conditions de stockage des céréales et des légumineuses. La technique permet de réduire les pertes causées par une humidité élevée, le développement de moisissures, ou encore les attaques d'insectes pendant le stockage.

Situation militaire

(Par le Lieutenant-colonel AMOUZOUN CODJO MARTIN, Porte-parole militaire)

Les rapports liés à la situation sécuritaire **dans la ville-province de Kinshasa et dans les autres provinces situées dans la partie occidentale de la République Démocratique du Congo (RDC)**, ont fait état d'un calme réel observé dans cette partie du pays durant la semaine écoulée.

Dans les provinces de Haut et de Bas-Uélé, l'environnement sécuritaire a été rapporté relativement calme, et marqué par des incursions isolées, des embuscades tendues sur les axes principaux et des incidents liés aux pillages attribués principalement aux éléments résiduels de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), et à ceux d'autres groupes armés non identifiés, opérant dans le triangle Nambia-Bangadi-Ngilima.

Une menace réelle à la situation sécuritaire a également été rapportée dans la région de Doruma, située dans le territoire de Dungu, principalement dans les différentes localités proches du Soudan du Sud, où des incidents liés au banditisme attribués aux ressortissants Sud-soudanais, ont été signalés.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : basse@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org – tél. +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

En effet, il convient de mentionner que suite à la situation sécuritaire prévalant au Soudan du Sud, des milliers de Sud-soudanais ayant trouvé refuge dans la région de Doruma, se livrent, avec des éléments armés traversant la frontière, à des actes de banditisme, dans le but de s'approvisionner en denrées alimentaires et autres biens de valeur en RDC.

Ainsi, **dans la province de Haut-Uélé**, la police onusienne a rapporté que dans la nuit du 3 au 4 avril 2016, des civils congolais sont tombés dans une embuscade tendue par des éléments armés supposés appartenir au Soudan du Sud dans la région de Bangalu, située à 75 kilomètres à l'Est de Doruma, dans le territoire de Dungu, qui sous la menace de leurs armes, ont volé trois (03) motocyclettes, avant de se retirer.

Le 5 avril 2016, des présumés éléments armés Sud-soudanais ont perpétré des pillages de biens domestiques dans la localité de Batande, située à 8 kilomètres à l'Est de Doruma.

Le même jour, des éléments armés non identifiés ont fait incursion dans la localité de Mangengua, située à 10 kilomètres à l'Est de Doruma, dans le territoire de Dungu, pillé systématiquement plusieurs ménages, ainsi que des récoltes dans les champs appartenant aux populations civiles, avant de se retirer vers les zones frontalières avec le Soudan du Sud.

A la même date, des éléments supposés appartenir à la LRA, ont tendu une embuscade à quatre (04) cyclistes dans la région située entre Mabadabada et Kulungbongu, sur l'axe Niangara-Bangadi, pillé tous leurs biens, gardé ces derniers en détention dans la brousse pendant quatre heures, avant de les relâcher.

Le 6 avril 2016, deux (02) mineurs (un garçon de 15 ans et une fille de 13 ans) puisant de l'eau à la rivière Mamama, située à environ 5 kilomètres au Sud de Bayote (approximativement 150 kilomètres au Nord-ouest de Dungu), ont été interceptés par des éléments armés supposés appartenir à la LRA, qui ont kidnappé le garçon, la fille ayant réussi à s'échapper dans la brousse.

Le 7 avril 2016, des éléments armés non identifiés ont fait incursion dans la localité de Nagoda, située à 25 kilomètres au Nord de Doruma, dans le territoire de Dungu, pillé des denrées alimentaires et non-alimentaires dans plusieurs maisons.

Le 10 avril 2016, des présumés éléments de la LRA ont tendu une embuscade à deux (02) motocyclistes en provenance de Dungu vers Nambiapay, dans la région de Nasumba, située à 18 kilomètres au Sud de Duru, dans le territoire de Dungu, et pillé tous leurs biens.

Des troupes de l'armée congolaise basées dans la localité de Kpaika, située à 65 kilomètres au Nord de Dungu, ont été alertées afin de traquer les assaillants.

Dans la province de Bas-Uélé, le 7 avril 2016, neuf (09) éléments présumés appartenir à la LRA ont fait incursion dans la localité de Sukadi, située à 60 kilomètres au Nord d'Ango-centre, dans le territoire d'Ango, pillé des denrées alimentaires et non-alimentaires, kidnappé trois (03) individus, dont une fille de 11 ans.

Toutefois, les Casques bleus du bataillon Marocain de la Force de la MONUSCO déployés dans ces provinces, continuent de soutenir activement les troupes des Forces Armées de la République Démocratique

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : basse@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochie@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org – tél. +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

du Congo (FARDC) engagées dans la neutralisation de ces différents groupes armés, dans le but de mettre un terme à cette recrudescence de violations des droits de l'Homme commises par ces derniers.

En Ituri, l'armée congolaise soutenue par la Force de la MONUSCO, maintient la pression militaire sur les éléments réfractaires du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI), dans le but de mettre un terme à la récurrence de leurs exactions perpétrées contre les populations civiles vivant dans les localités situées au Sud du territoire d'Irumu.

Le 4 avril 2016, deux (02) jeunes filles ont été violées par des éléments du FRPI dans la localité de Kaguma, située à 20 kilomètres au Sud de Bogoro.

Le 5 avril 2016, des éléments du FRPI ont tendu une embuscade à un véhicule appartenant à une Organisation Non Gouvernementale (ONG) en déplacement sur l'axe Munobi-Sisa (9 kilomètres à l'Ouest de Gety), et pillé les passagers.

Le même jour, deux (02) civils ont été tués et trois (03) autres blessés, au cours d'incursion des éléments du FRPI dans la localité d'Avenyuma, située à 35 kilomètres au Nord de Bukiringi.

Les assaillants ont été repoussés par des troupes d'intervention rapide des FARDC.

Dans la nuit du 5 au 6 avril 2016, des éléments du FRPI ont fait incursion dans la localité de Burasi, située à 50 kilomètres à l'Est de Boga, pillé nombreuses vaches et des biens de valeur.

Des troupes des FARDC basées dans la région ont traqué les assaillants.

Le 7 avril 2016, des éléments du FRPI actifs dans la région de Nongo, située à 15 kilomètres au Sud de Gety, ont été engagés et repoussés par une patrouille robuste des FARDC.

Des troupes de la Force de la MONUSCO basées dans la zone, mènent des patrouilles intensives de domination de terrain autour des lieux affectés.

Dans la nuit du 9 au 10 avril 2016, des éléments du FRPI ont attaqué des civils dans la localité d'Aveluma, située à 3 kilomètres au Nord de Bavi, molesté une (01) femme, blessé grièvement trois (03) autres individus et pillé des biens variés.

Les Forces coalisées MONUSCO-FARDC poursuivent sans répit la lutte contre les insurgés du FRPI. Le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme poursuit également ses investigations sur les crimes commis par les éléments de ce groupe armé, dans le but d'en identifier les auteurs et d'amorcer des poursuites.

Au Nord-Kivu, la situation sécuritaire est demeurée volatile et imprévisible dans certains territoires de cette province, suite à l'activisme de certains groupes armés.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : basse@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org – tél. +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

L'armée congolaise, soutenue par la Force de la MONUSCO, poursuit sans relâche, ses activités militaires visant à mettre un terme aux atrocités perpétrées par les groupes armés contre les populations civiles, et à restaurer l'autorité de l'état dans les localités affectées.

Dans le territoire de Beni, en dépit de quelques incidents rapportés, une diminution sensible des activités criminelles perpétrées par les éléments de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF) a été observée durant la semaine écoulée. Et ce, suite aux activités militaires menées dans la région par l'armée congolaise, soutenue activement par la Force de la MONUSCO, notamment par son détachement aérien et la Brigade d'Intervention.

Le 6 avril 2016, des éléments supposés appartenir à l'ADF ont tendu une embuscade sur l'axe Mbau-Kamango, et tué un (01) motocycliste.

Les sources locales ont également rapportées la reddition pendant la période sous examen, d'une (01) femme combattante de l'ADF d'origine rwandaise en possession d'une (01) arme AK-47 et de munitions, auprès des troupes des FARDC déployées dans la région de Mubhi, à Eningeti.

En effet, le bombardement en cours des positions de l'ADF par des hélicoptères d'attaque et l'artillerie de la Brigade d'Intervention de la Force de la MONUSCO, a infligé un taux d'attrition significatif chez l'ennemi, et constitue la raison principale ayant causé la reddition de cette combattante.

Dans le territoire de Lubero, la récurrence de tensions entre les différentes communautés, constitue une préoccupation majeure quant à la situation sécuritaire dans cette partie de la province, ayant forcé les populations locales à se déplacer de nouveau vers les localités non affectées par les conflits, et ce, quelques jours seulement après qu'elles soient retournées dans leurs villages d'origine, situés au Nord-ouest de Luofu.

Dans le territoire de Butembo, des unités des FARDC et celles de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), ont initié des opérations d'envergure contre les éléments réfractaires de l'Union des Patriotes Congolais pour la Paix (UPCP) aux ordres de chefs rebelles, "Colonels" Muhambalyaki et Kizito, actifs dans la région de Kyabirimo, située à approximativement 30 kilomètres au Sud-est de Butembo-centre, et repoussé ces derniers vers la localité de Mbingi (approximativement 25 kilomètres à l'Ouest de Lubero).

Dans le territoire de Masisi, l'armée congolaise soutenue par la Force de la MONUSCO, poursuit ses activités militaires contre les forces négatives.

A cet effet, le 6 avril 2016, deux (02) éléments du groupe Mayi-Mayi Nyatura ont été capturés par des troupes des FARDC dans la localité de Katahandwa, située à 30 kilomètres au Nord-est de Kitshanga, dans la région située entre Kashuga et Kalembe.

Dans le territoire de Rutshuru, les éléments des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), poursuivent leurs exactions contre les populations civiles.

Le 6 avril 2016, des éléments des FDLR ont tendu une embuscade à un véhicule en provenance de Goma vers Bambo dans la région de Lushebere, située entre Kibirizi et Bambo (120 kilomètres au Nord-ouest de Rutshuru-centre), kidnappé le chauffeur, son assistant et un motocycliste en déplacement.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : basse@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org – tél. +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

La Police Nationale Congolaise (PNC) mène des investigations à ce sujet, dans le but de retrouver les victimes et de sécuriser la zone.

Dans le territoire de Walikale, des exactions perpétrées contre les civils par des éléments du groupe Mayi-Mayi Nyatura, provoquent le déplacement des populations locales.

Le 5 avril 2016, plusieurs résidents de la localité de Nzangano et Minjenje (environ 25 kilomètres à l'Est de Pinga), ont abandonné leurs maisons et se sont déplacés vers les régions de Pinga-Bushimo et Kalembe, suite au meurtre par des éléments supposés appartenir au groupe Mayi-Mayi Nyatura de leur chef traditionnel.

Les troupes coalisées MONUSCO-FARDC surveillent étroitement la situation sécuritaire dans les différentes localités de territoires susmentionnés, affectées par les activités négatives, dans le but d'y mettre définitivement un terme et d'assurer efficacement la protection des populations civiles.

Au chapitre des redditions dans la province, du 6 avril 2016 à ce jour, dix-neuf (19) éléments de groupes armés, se sont rendus aux troupes de la Force onusienne déployées dans la province.

Il s'agit de : **quatre (04) des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), un (01) de l'Alliance des Patriotes pour une Congo Libre et Souverain (APCLS) et douze (12) de divers groupes Mayi-Mayi.**

Au Sud-Kivu, l'environnement sécuritaire est globalement sous le contrôle des Forces onusienne et congolaise, malgré l'activisme de quelques groupes armés.

Le 4 avril 2016, un (01) élément Mayi-Mayi a été tué et plusieurs autres blessés, au cours d'accrochages entre des combattants du groupe Mayi-Mayi factions Mweke et Madjinga dans la localité de Bukanga, située à 20 kilomètres au Sud-est de Bunyakiri.

Au Tanganyika et dans le Haut-Katanga, la situation sécuritaire a été jugée relativement calme durant la semaine écoulée.

Enfin, la Force de la MONUSCO a mené **1110** patrouilles armées, dont **351** nocturnes, et fourni **76** escortes pendant la période sous examen.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org – tél +243 997 06 88 04